

Un socle commun de connaissances

Pour tous les professionnels de santé, la compétence professionnelle fait appel à un large registre de connaissances qui vont bien au-delà de la discipline ou du métier exercé.



- Un ensemble de connaissances actualisées, validées telles que : des données de l'évaluation clinique ainsi que les incertitudes qui s'y rattachent ; des principes de pharmacovigilance ; des concepts pour raisonner et construire des décisions sur du solide ; sans oublier des connaissances non médicales, par exemple en sociologie ou en marketing pour apprendre à se méfier des idées reçues et des enjeux commerciaux.

- Un socle commun de connaissances qui a pour but de se comprendre plus facilement et de faciliter la communication entre soignants et avec les patients. Car les nécessités d'échanger des informations sont nombreuses que ce soit dans une situation particulière pour le suivi d'un patient ou en coopération régulière au sein d'une équipe ou d'un réseau de soin.

Faire passer les messages

C'est pourquoi *Prescrire* met à la disposition des abonnés l'autorisation d'utiliser des textes de la revue pour faire passer des messages. En page II de couverture de la revue, il est précisé « *Reproduction interdite, sauf pour les abonnés individuels dans le cas d'une diffusion limitée, en petit nombre, à but non commercial. Autres cas : solliciter l'accord écrit de la Direction* ».



Sans compter la possibilité de diffusion illimitée des communiqués de presse et des textes en accès libre depuis le site internet www.prescrire.org, le mieux étant souvent de transmettre des liens vers ces textes.

Un socle commun de connaissances à télécharger, imprimer ou relayer en ligne pour faire passer les messages entre professionnels de santé et avec les patients.

Prescrire